

N°9 novembre 2026

LE MAG
DES LOCATAIRES
D'HABITAT
DE LA VIENNE

à propos



Du 18 novembre
au 3 décembre
2026

*Spécial élections
des représentants
de locataires*



*Par
correspondance*



*Par
internet*

voter
c'est facile !



VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Avec 11 agences réparties sur le territoire, nos équipes œuvrent au quotidien pour vous offrir une qualité de service au plus proche de vos attentes.

Consultez notre site internet pour connaître l'ensemble des horaires d'ouverture et les adresses de nos agences.



VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT (CNL 86)

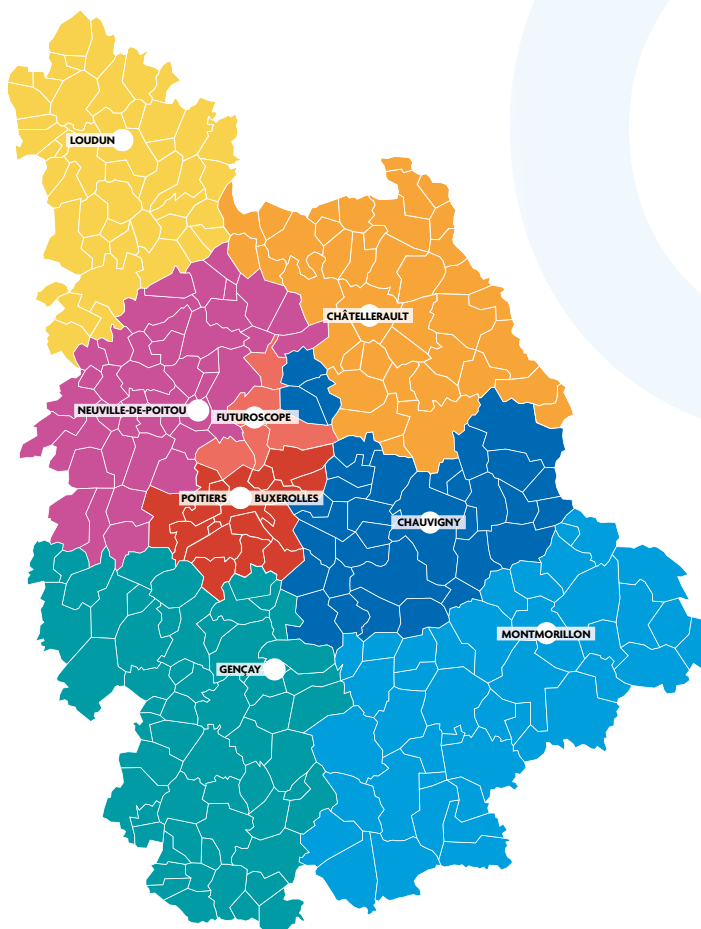
- Présidente : Pierrette REAU
- Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Martine POMPEY et Bernard CHARBONNIER
- Mail : cnlfede86@sfr.fr
- **Permanences à Poitiers** : Madame Reau, tél. 06 11 46 15 18
Beaulieu : 14 place de la Grand Goule - appartement n°755, du lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h.
19, place Philippe le Bel-Pit Bis, du lundi de 17h-18h30.
Trois-Cités : Centre commercial du Clos-Gaultier
1, rue de la Vallée Monnaie, lundi : les 1^{ers} et 3^{èmes} de 17h à 18h
- **Permanence à Châtelleraut** : Madame Pompey, tél. 06 85 88 28 83
3, place Winston Churchill : 1^{ers} et 3^{èmes} jeudi du mois de 16h30 à 18h
3, rue Georges Rouault : 2^{ème} mercredi du mois de 16h30 à 18h
- **Permanence à Montmorillon** : Monsieur Bergeron, tél. 07 83 10 46 48
7, rue du Dauphiné : mardi de 14h à 17h (été), de 14h à 16h (hiver)

ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES LOCATAIRES DE LA VIENNE (AFOC 86)

- Président : Gilbert BAUDET
- Représentante des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Elisabeth GAUZIN
- Tél : 05 49 88 04 01
- Mail : afoc86@orange.fr
- **Permanences à Buxerolles** : le lundi sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 et l'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous au 33 Rue des Deux Communes. Permanence téléphonique les autres jours de la semaine.

UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

- Présidente : Patricia MOISAN
- Représentant des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Jean-Marc MANTEAU
- Tél : 05 49 41 09 75
- Mail : udcfsf.86@orange.fr
- **Permanences à Poitiers** : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15 à 17h au 60 rue de Slovénie.



SIÈGE SOCIAL

33 Rue du Planty
86180 Buxerolles
Tél. 05 49 45 66 76
contact@habitatdelavienne.fr



Henri Colin
Président du Conseil
d'Administration

Du 18 novembre au 3 décembre 2026, vous élierez vos représentants au Conseil d'Administration de votre bailleur Habitat de la Vienne.

Leur mandat est de 4 ans. Les 4 administrateurs que vous allez choisir vont représenter les intérêts de l'ensemble des locataires d'Habitat de la Vienne. Ils seront associés aux décisions prises par votre bailleur pour améliorer votre logement, votre immeuble, votre quartier et feront entendre votre voix auprès des différentes instances de l'Office à savoir :

- le Conseil d'Administration
- le Conseil de Concertation locative
- la Commission d'Attribution des Logements
- la Commission d'Appel d'Offres

A travers eux, vous avez le moyen de vous exprimer. C'est pourquoi, je ne peux que vous inciter à participer à ces élections qui représentent une réelle opportunité de vous faire entendre.

Nous espérons que vous serez nombreux à voter !

sommaire

P. 5 > Des représentants au service de votre quotidien

P. 6 > Comment voter ?

P. 7 > Les professions de foi : AFOC 86, CNL, INDECOSA-CGT, CSF



Du 18 novembre au 3 décembre 2026

**Votez pour les représentants des locataires
au conseil d'administration**

DES REPRÉSENTANTS AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN !

**Du 18 novembre au
3 décembre 2026,
prenez la parole
et votez !**



Les élections des représentants des locataires au conseil d'administration auront lieu dans quelques semaines. Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les quatre ans.

Alors votez pour faire entendre votre voix !



> A quoi servent vos représentants ?

Les représentants de locataires, c'est en effet quatre ans d'action continue au service du bien-vivre des résidents. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat. Membres à part entière du conseil d'administration des organismes, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

> Qui peut voter ?

Pour voter, vous devez être titulaire d'un bail de location d'un logement Hlm depuis au moins 6 semaines avant la date de l'élection, quelle que soit votre nationalité.

**1 LOGEMENT
= 1 VOTE**

> Où trouver les résultats des élections ?

Les résultats seront affichés dans les agences et le siège d'Habitat de la Vienne, puis dans tous les immeubles de l'office. Ils figureront également sur le site internet et seront transmis à la Préfecture et à la Fédération des OPH par mail. **Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration à compter de la clôture du dépouillement des élections soit le 4 décembre 2026.**

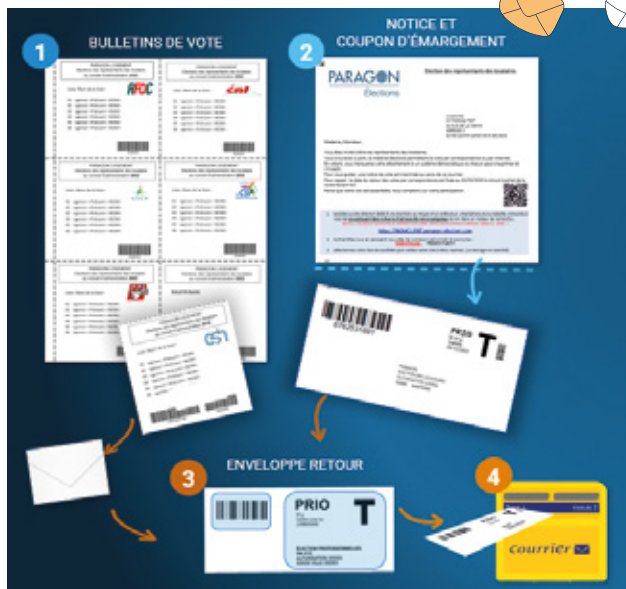
Comment voter



Je peux choisir
le mode de vote
qui me convient
le mieux :

Le vote par correspondance

Comment voter avec émargement séparé :



- 1 Détachez le bulletin de vote de votre choix et insérez-le dans l'enveloppe de confidentialité
- 2 Détachez le coupon d'émargement
- 3 Insérez-les dans l'enveloppe retour coupon d'émargement visible à travers les fenêtres de l'enveloppe retour
- 4 Postez l'enveloppe retour T pour une réception avant la date limite

Attention aux délais d'acheminement de La Poste (J+4 jours). Pour que votre vote soit pris en compte, **votre bulletin doit nous parvenir au plus tard le 3 décembre 2026.** Par précaution, nous vous recommandons de l'envoyer avant la fin du mois de novembre. Au-delà de cette date, vous aurez toujours la possibilité de **voter en ligne jusqu'au 3 décembre 2026 à minuit.**

Le vote par internet

Flashez le QR code pour regarder le tuto :



- 1 Connectez-vous sur <https://habitatdelavienne.simplivote.fr> en vous munissant du courrier que vous allez recevoir mi-novembre
- 2 Saisissez le code d'accès indiqué sur votre courrier ainsi que votre numéro de locataire (il correspond au **code client** présent sur votre avis d'échéance)
- 3 Saisissez votre code de vérification reçu par mail ou par sms
- 4 Définissez votre mot de passe personnel et confidentiel
- 5 Choisissez ensuite la liste de votre choix et validez en cliquant sur voter puis confirmer



> **Besoin d'aide ?**

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou que vous ne retrouvez plus votre matériel de vote contactez le :

09 72 30 55 63



Du 18 novembre
au 3 décembre
2026

Élections des locataires Hlm au conseil d'administration



Confédération Nationale du Logement

Dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de la vie, la CNL agit pour défendre le pouvoir d'achat des locataires et garantir un logement de qualité pour tous. Les représentants de la CNL portent la voix des habitants auprès d'Habitat de la Vienne et veillent à ce que leurs préoccupations soient entendues.

La CNL s'engage à contrôler les charges locatives, suivre la qualité des travaux réalisés dans les résidences, défendre l'entretien du patrimoine et améliorer durablement le cadre de vie. Elle œuvre également pour préserver un logement social accessible, solidaire et adapté aux besoins des locataires.

📋 Notre liste :

- **Martine Pompey** (*tête de liste*)
- **Frédéric Bergeron**
- **Chantal Berkman**
- **Bernard Charbonnier**
- **Corinne Bessaguet**
- **Noureddine Bentoumi**
- **Jeannine Paulikova**
- **Dominique Rivière**

📞 Contact :

06 11 46 15 18 • cnlfede86@sfr.fr
14, Place de la Grand Goule – Appartement 755
86000 POITIERS



Association Force Ouvrière Consommateurs

Les représentants de l'AFOC 86 sont avant tout des locataires engagés au service des autres locataires. Depuis plus de 25 ans, ils portent les demandes et préoccupations des habitants auprès d'Habitat de la Vienne et participent aux décisions concernant la vie des résidences.

Dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie, l'AFOC agit pour défendre le pouvoir d'achat des locataires, maîtriser les charges, améliorer la qualité de service et veiller à la sécurité ainsi qu'au bien-être de tous au quotidien.

📋 Notre liste :

- **Elisabeth Gauzin** (*tête de liste*)
- **Fabrice Auger**
- **Martine Bessaguet**
- **David Hovsepian**
- **Lathysa Baillargeon**
- **Yann Bibault**
- **Micheline Meuro**
- **Christian Peynet**

📞 Contact :

05 49 88 04 01 • afoc86@orange.fr
33 rue des deux Communes – BP 3
86180 BUXEROLLES

JE VOTE

Vos représentants des locataires sont élus pour le bien vivre des résidents.



Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés

INDECOSA-CGT défend le droit au logement pour tous et agit pour que les locataires soient entendus et respectés. Les représentants de l'association relaient les difficultés rencontrées par les habitants et veillent à ce que chaque situation soit examinée avec attention.

L'association est particulièrement mobilisée sur la maîtrise des charges, la qualité de l'entretien du patrimoine, la transparence des décisions et la défense des droits des locataires. Elle agit pour que chacun puisse vivre dans un logement de qualité à un coût supportable.

Notre liste :

- Valérie Alamargot (*tête de liste*)
- Michaël Lessene
- Naïma Bedrouni
- Julien Chidaine
- Mehadjia Kefif
- Jean-Luc Joseph
- Annick Lecomte
- Hamid Mihrab

Contact :

09 78 81 69 68 • indecosa86@orange.fr
21 bis Rue Arsène Orillard
86000 POITIERS



Confédération Syndicale des Familles

La CSF place les familles et les habitants au cœur de son action. Être représentant des locataires, c'est être présent sur le terrain, écouter les préoccupations du quotidien et accompagner les locataires dans leurs démarches.

La CSF s'engage pour un meilleur cadre de vie, des logements bien entretenus, davantage de transparence sur les charges et une prise en compte des attentes exprimées par les habitants. Son objectif est de renforcer le dialogue entre les locataires et leur bailleur.

Notre liste :

- Jean-Marc Manteau (*tête de liste*)
- Florence Feix-Criseo
- Vincent Brunet
- Lydia Gremillet
- Soulaïmane Aboubacar
- Jacqueline Faucher
- Yves Billard
- Fatima Allali

Contact :

09 82 65 77 91 • udcfsf_86@bbox.fr
60 rue de Slovénie
86000 POITIERS



Élections des locataires Hlm au conseil d'administration



JE VOTE !

**Vos représentants des locataires sont élus
pour le bien vivre des résidents.**

Travaux, entretien des parties communes, évolution des loyers
et des charges, avenir du quartier... Élus pour quatre ans,
les représentants des locataires vous soutiennent au quotidien.

**Par correspondance ou par internet,
élisez vos représentants des locataires !**